

DESCRIPTIF DE MODULE – ANNEE ACADEMIQUE 2018-2019

Domaine	Design et Arts Visuels	
Filière	Communication visuelle	
Orientation	Photographie	
Titre du module	Semaines blocs I	
Code	1CVph12	DCV303241FE18
Type de formation	Bachelor	
Semestre	Semestre 1	
Crédits ECTS	4	
Prérequis	Aucun	
Langue	Français	
Lieu	ECAL	

Compétences visées Objectifs généraux d'apprentissage	<p>Le module, qui s'articule en deux unités d'enseignement, permet aux étudiant-e-s de renforcer leurs compétences techniques et transversales en photographie.</p> <p>a) SB technologie I: ce cours amène les étudiant-e-s à acquérir la maîtrise de base de divers outils de photographie professionnelle: caméra moyen format, moyens d'éclairage de studio et d'extérieur.</p> <p>c) SB collaboration I: le cours vise à explorer les bases d'un projet de design éditorial. Axé sur la conception et la réalisation d'une édition d'image et de texte, le cours permet aux étudiant-e-s d'acquérir les savoir-faire relatifs aux étapes d'un projet éditorial centré sur l'iconographie : établissement et réalisation du contenu, structuration, format, mise en page, composition typographique, reliure, impression et finition.</p>
Contenu et formes d'enseignement	<p>a) SB technologie I: les étudiante-e-s développent un projet simple de prise de vue qui vise avant tout à les familiariser avec les outils d'éclairage et de prise de vue de la photographie professionnelle. Les périodes dédiées à la formation pratique en groupe sont accompagnées par des consultations pour les projets individuels des étudiant-e-s. Le cours privilégie le résultat esthétique directement lié aux compétences techniques acquises.</p> <p>b) SB collaboration I: à partir d'un thème donné, les étudiant-e-s développent une démarche de travail singulière. Ils/elles doivent établir leur propre contenu iconographique avec comme média principal la photographie. L'objectif final est de produire une édition imprimée et reliée.</p>
Formes d'évaluation et de validation	<p>Les projets réalisés dans chaque unité font l'objet d'une évaluation par un jury au terme du semestre.</p> <p>L'évaluation peut prendre en compte l'assiduité des étudiant-e-s aux cours.</p> <p>Pour l'obtention des crédits, l'étudiant-e doit obtenir la moyenne de 4 au minimum sur les deux notes attribuées.</p>
Modalités de rattrapage	<p>Remédiation possible en fin de semestre. Présentation d'un projet sur un thème donné dans l'unité ou les unités insuffisantes, le cas échéant d'un projet combinant les compétences à améliorer dans les unités insuffisantes.</p> <p>Pas de remédiation possible après répétition du module.</p> <p>Répétition l'année académique suivant l'échec, selon des modalités à définir avec le responsable de module.</p>
Enseignants	<p>a) Anoush Abrar</p> <p>b) Intervenant-e-s</p>

Responsable du module	Milo Keller		
Descriptif validé le	13 septembre 2018	Par	Milo Keller